



Assemblée générale Conseil de sécurité

UN LIBRARY

MAY 23 1984

15 / A COLLECTION

Distr.  
GENERALE

~~A/39/266~~

S/16572

21 mai 1984

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-neuvième session

Point 64 de la liste préliminaire\*

ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)

CONSEIL DE SECURITE

Trente-neuvième année

Lettre datée du 10 mai 1984, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la République islamique d'Iran  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer le texte anglais de la lettre de S. Exc. M. Ali Akbar Velayati, ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, qui vous est adressée. Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la lettre jointe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 64 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Saeed RAJAIE-KHORASSANI

\* A/39/50.

ANNEXE

Lettre datée du 30 avril 1984, adressée au Secrétaire général par le  
Ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran

Comme suite à la lettre que je vous ai adressée le 4 avril 1984 par l'intermédiaire de M. Cordovez qui se trouvait alors à Téhéran, je souhaite appeler votre attention sur le fait que, jusqu'à présent, grâce à nos communications, l'Organisation mondiale sait que, depuis le début de la guerre imposée à notre pays et depuis plus de 40 mois, le régime iraquien, pour réaliser ses objectifs expansionnistes, a eu recours aux actes les plus inhumains et les plus criminels et ce faisant a violé tous les règles et règlements internationaux relatifs à la guerre.

En violation de la quatrième Convention de Genève de 1949, le régime iraquien a soumis des régions civiles et non militaires et des villes sans défense de la République islamique d'Iran à un bombardement aérien et par missiles sol-sol continu. Ces attaques aériennes et par missiles ont tué des milliers de vieillards, de femmes et d'enfants. Le régime iraquien a arrêté, inquiété, torturé et emprisonné de nombreux civils dans les territoires qu'il occupe en Iran. En violation de la Convention de Genève de 1925, le régime iraquien a utilisé des armes chimiques qui lui ont été fournies tant par les pays de l'Est que par les pays de l'Ouest, tué nombre de nos citoyens et blessé maints autres.

Il est évident que les conséquences immédiates et futures des actions criminelles épouvantables de l'Iraq, dont ont déjà témoigné les médecins iraniens et étrangers qui ont examiné les victimes des armes chimiques, mettent en danger la vie des civils dans toutes les régions où des armes chimiques ont été utilisées.

Le Gouvernement de la République islamique d'Iran a, à maintes reprises depuis le début de l'agression sauvage du régime iraquien, attiré l'attention de l'Organisation internationale sur cette agression et sur les bombardements et les attaques par missiles continuelles que subissent les quartiers civils. L'Organisation internationale a également été informée des nombreux cas où l'Iraq s'est livrée à la guerre chimique. Il est regrettable qu'en dépit du rapport bien documenté établi par les experts des Nations Unies qui ont été chargés, sur votre louable initiative personnelle, d'enquêter sur l'utilisation par l'Iraq d'armes chimiques, le Conseil de sécurité n'ait pris aucune mesure sérieuse pour empêcher le régime iraquien de poursuivre cette utilisation.

Le Gouvernement de la République islamique d'Iran, tout en appelant une fois encore l'attention du Secrétaire général sur les crimes de l'Iraq, exige que des mesures spécifiques soient prises pour empêcher les fabricants et les fournisseurs de ces armes chimiques de continuer à les livrer à l'Iraq, et pour que les mesures qui s'imposent soient prises pour arrêter la production, le stockage et la vente à ce régime d'armes chimiques, ainsi que pour empêcher le régime iraquien de continuer à utiliser ces armes.

A/39/266  
S/16572  
Français  
Page 3

Je saisis cette occasion pour vous remercier une fois encore d'avoir chargé des experts des Nations Unies d'enquêter sur l'utilisation par l'Iraq d'armes chimiques dans sa guerre d'agression contre la République islamique d'Iran.

Le Ministre des Affaires étrangères  
de la République islamique d'Iran,

(Signé) Ali Akbar VELAYATI

-----